

LA FABRICATION



LES ENJEUX

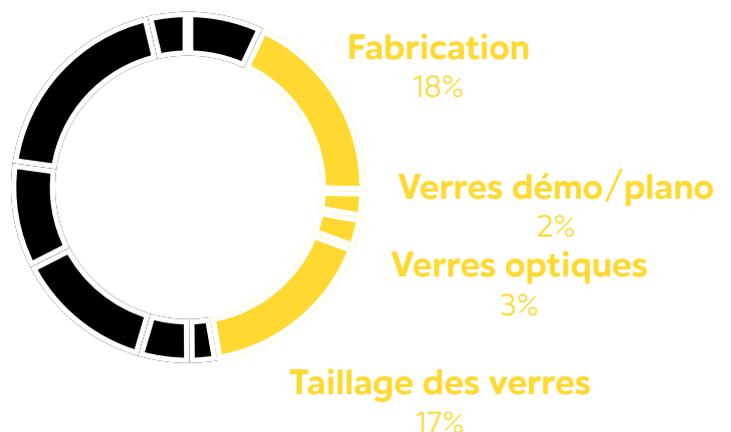
DANS LE MONDE

D'après le GIEC¹, l'industrie est responsable de 21% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'étape de fabrication des produits nécessite en effet généralement beaucoup d'énergie, source d'émissions de gaz à effet de serre. Si le mix énergétique du pays de fabrication est composé d'énergies fossiles, alors ces émissions de gaz à effet de serre n'en sont que plus importantes (comme en Chine, en Italie...).

Au-delà de l'impact sur le changement climatique, la phase de fabrication est également source de pollution et génère des déchets. En 2020, l'industrie européenne produisait 226 millions de tonnes de déchets, soit 10,6 % de la production de déchets totale en Europe².

POUR LE SECTEUR DE L'OPTIQUE

Selon l'analyse de cycle de vie d'une paire de lunettes³, sa fabrication, incluant la confection des verres, représente 40% de son impact environnemental. Cette étape nécessite en effet des machines qui, pour leur fonctionnement, consomment de l'énergie, consomment des ressources, produisent des déchets, et qui elles-mêmes ont nécessité de l'énergie et des matières premières pour leur fabrication. Par exemple, le moulage des montures en plastique ou en métal et le façonnage des verres peuvent nécessiter des températures élevées et l'utilisation de machines spécifiques.



¹ Source : 6ème rapport du GIEC, 2022

² Source : Waste statistics, Eurostat, 2023

³ ACV réalisée par Ace & Tate sur une paire de lunettes en acetate. Voir fiche « La RSE, de quoi parle-t-on ? »

QUE DIT LA LOI ?

La phase de fabrication des produits optiques se situe au coeur d'un grand nombre de législations différentes (énergie, pollutions de l'eau, produits toxiques, bâtiments...), dont beaucoup à l'échelle locale.

PAR OÙ COMMENCER ?

MESURER LES IMPACTS

Pour agir avec pertinence, la première des choses à faire est de mesurer :

- La consommation d'énergie
- Les diverses consommations de ressources nécessaires aux étapes de fabrication (eau, matériaux...)
- Le volume de déchets générés
- Les pollutions (chimiques, sonores, lumineuses) émises

- Utiliser des procédés de fabrication à faible consommation d'énergie et d'eau.
- Réduire drastiquement les produits chimiques et / ou issus de la pétrochimie impliqués dans le processus de production.
- Établir un plan de réduction des déchets liés à la production

OPTIMISER LE PROCESSUS DE FABRICATION

- Revoir son modèle économique afin de réduire au minimum les surplus de production
- Améliorer l'efficacité du découpage pour minimiser les chutes et donc réduire la quantité de matière utilisée et de déchets de production.
- Adopter des technologies de fabrications avancées (impression 3D) pour optimiser l'utilisation des matériaux.

OPTIMISER LA REVALORISATION DES DÉCHETS

- Mettre en place des dispositifs de tri, et sensibiliser et encourager les collaborateurs à le respecter.
- Maximiser d'abord la réutilisation, puis le recyclage des déchets générés lors de la fabrication (chutes de matériaux par exemple).

ILS L'ONT FAIT

ACTIONS ISSUES DES CANDIDATURES POUR LE PRIX RSE DU SILMO 2023

OPTIMISER LE PROCESSUS DE FABRICATION

- Modèle économique basé sur la production sur commande pour éviter les surplus de stocks - MYKITA
- Réduction des quantités de matière utilisées avec impression 3D par injection - NEUBAU EYEWEAR
- Développement d'une gamme de produit « eco-friendly » dont l'un des

critères d'exigence est la réduction de consommation d'énergie de 20% dans les procédés de production - BOLLÉ BRANDS

OPTIMISER LA REVALORISATION DES DÉCHETS

- Récupération des chutes de matières issues de la fabrication pour les retransformer en matières premières - NAONED EYEWEAR